

10 NOVEMBRE 1967

25 NOVEMBRE 1967

Par Yvelius

# La Presse et les arts

## ● Pour se vautrer

De Jean GIRBAS (« L'Express »):

« Extérieurement, un cube. En guise de porte, un trou ovoïde obturé par un fauteuil en forme de coquille. Mode d'emploi : s'asseoir dans le fauteuil, lui faire effectuer un demi-tour. A l'intérieur, le Nid.

Le Nid, exposé à la Biennale de Paris par un groupe de jeunes architectes et étudiants en architecture, n'a pas séduit tout le monde. Il s'agit d'une sorte de cellule de repos, de moins de trois mètres de diamètre. Son intérieur ressemble à une caverne ou à un cocon en polyester brut. Il est matelassé de fourrures synthétiques et son rembourrage de mousse accueille moelleusement le corps. On peut s'y vautrer à son aise. Trop peut-être. Cela donne mauvaise conscience.

Conçu en réaction contre les froideurs cubiques des maisons traditionnelles, à partir de données purement psychologiques, symbole du refuge, de la sécurité totale et du confort absolu, le Nid, selon les propres mots de Daniel Guibert, l'un de ses réalisateurs, « trouve son aboutissement dans la rêverie et dans l'amour ». De quoi décourager le bourgeois. Du moins en apparence.

Mais plus que l'irruption de la psychologie et même de la psychanalyse dans la décoration, c'est l'affirmation des possibilités du plastique dans le domaine de la construction. D'où l'intérêt qu'a porté au Nid M. Abel Vampouille, directeur de la chimie aux Charbonnages de France. C'est lui qui, en prêtant deux ingénieurs spécialistes des plastiques et en fournissant la matière première, a permis la réalisation du prototype.

« Le Nid correspond réellement à quelque chose, dit-il. On peut fort bien l'imaginer sur une plage, dans un jardin ou au Club Méditerranée. Il est surtout, pour nous, un exemple intéressant de ce que l'on peut faire avec des matériaux modernes. »

*Les siens, naturellement ! L'honorable M. Vampouille, qui « vend » de la briquette et du polyester, se félicite que de jeunes architectes « cherchent à échapper au cube et à la briquette ». Enjoins de « se vautrer » (au lieu de s'asseoir) dans des matières flasques à rembourrage de mousse, les futurs usagers*

*pourront savourer à loisir la rêverie conditionnée, celle que des artistes comme Rimbaud ou Van Gogh ont toujours eu en horreur ! On se moquait du « style nouille ». On peut bien rire un peu du « style bouse de vache », qui vole au secours du polyester au nom d'une poésie de pacotille pour imaginativement faibles... Avec (pas fous les novateurs !) les Charbonnages de France comme commanditaires.*

LETTRES FRANÇAISES  
5, Faubg. Poissonnière-IX<sup>e</sup>

22 NOVEMBRE 1967

28 NOVEMBRE 1967

## Biennale de Paris

● Bilan très positif de la Biennale de Paris 1967. 78.751 entrées payantes ont été enregistrées contre 38.462 en 1965. 3.000 catalogues ont été vendus et les spectacles ont non seulement fait le plein, mais refusé des spectateurs à chaque représentation.

● Créé sur l'initiative de M. André Malraux, ministre d'Etat des Affaires culturelles, le prix des Jeunes artistes est décerné de la façon suivante :

Les exposants français sont invités à désigner un artiste parmi les exposants étrangers ; les exposants étrangers se trouvant à Paris sont invités à désigner un artiste parmi les exposants français.

Ce prix consiste pour chacun des lauréats en une exposition dans le cadre de la Biennale suivante.

Les lauréats de la V<sup>e</sup> Biennale sont : Jos MANDERS (Pays-Bas), désigné par les exposants français ; DUFO (France), désigné par les exposants étrangers.

Le jury chargé d'attribuer les récompenses à la section des films d'art et de recherche, composé de : Mme Colette Mallassenet, MM. Albert Cervoni, Jacques Chevalier, Louis Mesuret, a attribué les récompenses suivantes :

Pour les participations étrangères : une médaille à Eliot Noyes (Etats-Unis) pour son film « Clay » ; deux bourses de 1.000 francs à André Elbaz (Maroc) pour son film « La nuit n'est jamais complète » et à Ralph Lundsten (Suède) pour son film « EMS N° 1 ».

Pour la participation française : une médaille à Charles Matton, pour son film « La pomme ou histoire d'une histoire » ; deux bourses de 1.000 francs à Jacques Kébadian, pour son film « Cérémonie pour une victoire » et à Gérard Pires, pour son film « Je ne sais pas ».